

Commune

Saint-Malo

Nom de la liste

Saint-Malo, au coeur des possibles

Question 1 : *Quelle est la position de votre liste par rapport au projet de Parc Naturel Régional (PNR) «Vallée de la Rance-Côte d'Emeraude» et plus précisément y est-elle favorable ?*

OUI

Pourquoi ? MERCI de développer un argumentaire précis.

Le développement durable est au cœur de notre programme, nous vous invitons à en prendre connaissance, nous l'avons intégré dans toutes les actions municipales. Le second chapitre de notre programme est intitulé "Le défi écologique". Nous prévoyons de décliner les 17 objectifs de développement durable des Nations unies dans l'action municipale et à l'agglomération.

C'est donc très naturellement que nous serons des acteurs impliqués du PNR dont nous ferons une priorité pour la ville. Pour être plus précis, nous avons la volonté d'être membre actif du PNR en intégrant la gouvernance stratégique du projet.

Question 2 : *Votre position apparaît-elle dans votre profession de foi et dans vos communications publiques ?*

OUI

Commentaires éventuels

oui notre soutien au PNR est très explicite dans nos réunions publiques, ce sera même le thème spécial de la réunion publique de ce jour 17 février avec intervention du directeur du PNR, mais aussi dans nos réunions posts sur les réseaux sociaux notamment.

Question 3 : *Si vous êtes élu(e)(s), organiserez-vous un débat citoyen sur le sujet ?*

OUI

Commentaires éventuels

nous avons la volonté de mettre en oeuvre une démocratie participative, donc le PNR naturellement l'un des sujets qui fera l'objet d'un dialogue avec les malouins, nous voulons développer la sensibilisation à l'environnement, l'éducation à l'Environnement en partenariat avec les associations locales, nous compterons sur le PNR pour nous aider dans cette démarche.

Commune

Saint-Malo

Nom de la liste

Saint-Malo, c'est vous ! - Stéphane PERRIN

Question 1 : *Quelle est la position de votre liste par rapport au projet de Parc Naturel Régional (PNR) «Vallée de la Rance-Côte d'Emeraude» et plus précisément y est-elle favorable ?*

OUI

Pourquoi ? MERCI de développer un argumentaire précis.

Le projet de PNR, que je porte déjà en tant que conseiller régional, constitue un véritable projet de territoire qui fera demain de la Rance un lien et non plus une frontière pour le bassin de vie qui réunit les de Saint-Malo, Dinan et la Côte d'Emeraude. Il permettra de préserver et valoriser notre patrimoine naturel, culturel et historique pour un tourisme qui soit plus qualitatif et responsable. Il permettra également de contribuer à l'attractivité de notre territoire, notamment au plan économique. L'exemple du PNR du Golfe du Morbihan aujourd'hui fortement porté par le monde économique, démontre qu'un tel projet permet de croiser les enjeux économiques, environnementaux, sociaux et culturels pour le plus grand bénéfice du territoire et de ses habitants.

Question 2 : *Votre position apparaît-elle dans votre profession de foi et dans vos communications publiques ?*

OUI

Commentaires éventuels

Au-delà de la position exprimée à titre personnel par Stéphane PERRIN depuis plusieurs années, la liste Saint-Malo, c'est vous a communiqué très tôt sur son engagement en faveur du PNR Rance Emeraude. Il apparaît en effet que ce projet est trop peu porté politiquement dans le périmètre de Saint-Malo Agglomération et que la ville de Saint-Malo est aujourd'hui engagée a minima. Dès nos premières expressions publiques (1ere conférence de presse en octobre, réunions publiques, 1er débat public entre candidats...), nous avons manifesté notre soutien au PNR et nous continuerons de le faire dans la mesure où il constitue l'un des éléments phare de l'axe de notre programme consacré à la transition.

Question 3 : *Si vous êtes élu(e)(s), organiserez-vous un débat citoyen sur le sujet ?*

OUI

Commentaires éventuels

Notre liste a fait de la concertation avec les habitants sur les politiques municipales un axe central compte tenu du fort déficit en la matière constaté à ce jour à Saint-Malo. Il va de soi que le projet de PNR est concerné par cette exigence d'autant plus qu'il est essentiel que les habitants de Saint-Malo se l'approprient. Il serait d'ailleurs souhaitable que ce débat se tienne également à l'échelle de l'agglomération dans les communes situées dans le périmètre du parc.

Commune

Saint-Malo

Nom de la liste

Saint-Malo, Notre Lien liste conduite par Gilles LURTON

Question 1 : *Quelle est la position de votre liste par rapport au projet de Parc Naturel Régional (PNR) «Vallée de la Rance-Côte d'Emeraude» et plus précisément y est-elle favorable ?*

OUI

Pourquoi ? MERCI de développer un argumentaire précis.

Notre réponse est oui, MAIS. Avant de nous prononcer définitivement, nous voulons connaître le contenu de la charte en cours d'élaboration. ensuite, nous pensons qu'une telle décision doit se prendre collectivement avec toutes les communes situées dans le périmètre du Parc naturel pour que la démarche d'adhésion soit globale. Si nous parvenons à ce type d'accord, Saint-Malo quittera son rôle de "Ville Porte" et entrera pleinement dans le PNR

Question 2 : *Votre position apparaît-elle dans votre profession de foi et dans vos communications publiques ?*

OUI

Commentaires éventuels

Notre position apparaît dans notre journal programme qui sera distribué à partir du 1er mars 2020 sous la forme décrite à la question n°1

Question 3 : *Si vous êtes élu(e)(s), organiserez-vous un débat citoyen sur le sujet ?*

NE SAIT PAS

Commentaires éventuels

Je provoquerai un débat au sein de la communauté d'agglomération et au sein du Conseil municipal de Saint-Malo

Commune

Saint-Malo

Nom de la liste

Saint-Malo autrement

Question 1 : *Quelle est la position de votre liste par rapport au projet de Parc Naturel Régional (PNR) «Vallée de la Rance-Côte d'Emeraude» et plus précisément y est-elle favorable ?*

OUI

Pourquoi ? MERCI de développer un argumentaire précis.

Le temps manque à cet instant de la campagne. Le meilleur argument est la cohérence du milieu. Si l'échelle territoriale peut être variable selon les sujets abordés, la permanence de l'élément naturel qu'est la Rance ne peut être niée sans reprendre les habits d'une société qui fait sans la nature. Une société encore bien présente qui se veut moderne, bien vivace dans le champ politique mais en perdition dans la population.

Question 2 : *Votre position apparaît-elle dans votre profession de foi et dans vos communications publiques ?*

OUI

Commentaires éventuels

Question 3 : *Si vous êtes élu(e)(s), organiserez-vous un débat citoyen sur le sujet ?*

OUI

Commentaires éventuels

Obligatoire selon notre programme sur la "démocratie par et pour tous"

Commune

Saint-Malo

Nom de la liste

RASSEMBLEMENT POUR SAINT MALO

Question 1 : *Quelle est la position de votre liste par rapport au projet de Parc Naturel Régional (PNR) «Vallée de la Rance-Côte d'Emeraude» et plus précisément y est-elle favorable ?*

OUI

Pourquoi ? MERCI de développer un argumentaire précis.

Permet de préserver l'éco système durablement.
Nécessité de parvenir à une solution pour le désenvasement.

Question 2 : *Votre position apparaît-elle dans votre profession de foi et dans vos communications publiques ?*

OUI

Commentaires éventuels

Fait parti du programme de la liste

Question 3 : *Si vous êtes élu(e)(s), organiserez-vous un débat citoyen sur le sujet ?*

NE SAIT PAS